



# Passeport FFAM été 2020

## INFORMATIONS PRATIQUES

### A qui s'adresse-t-il ?

Aux personnes qui n'ont jamais été licenciées à la FFAM ou qui ont eu une licence avant 2017. (dernière licence = saison 2015 - 2016)

### Période de souscription

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2020.

### Tarifs

Gratuit pour les cadets et juniors. Payant pour les adultes : 44€

### Durée de validité

Du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 31 décembre 2021. À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020, le passeport se transforme en une licence annuelle pratiquant loisir gratuite.

### Où souscrire le passeport ?

Le passeport été 2020, comme les autres passeports, est enregistré par le président du club dans l'extranet des dirigeants : Mon club -> Pass -> Saisie d'un passeport

Une fois le passeport saisi, il peut être utilisé par le nouvel adhérent soit en version numérique par le nouvel adhérent, soit en version imprimée.

### Assurances

Ce passeport comprend une assurance responsabilité civile et individuelle accident qui sera transférée à la licence pratiquant loisir sans complément.

### Certificat médical

Lors de la souscription du passeport, aucun certificat médical ne sera demandé.

Lors de la transformation du passeport en licence loisir fédérale, le licencié devra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme.

La licence sera active uniquement lorsque le certificat médical aura été fourni et validé par la FFAM (comme pour une primo-licence ou un renouvellement de licence compétition).



**Passeport :  
Été 2020**

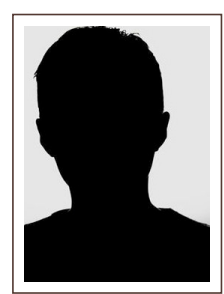
0333 - CLUB MODELISTE DE LILLE

**QUISATEM Louis**

**N° de passeport : 0568**

Né le 05/07/1965      Sexe : M

Période de validité :  
du 01/07/2020 au 31/12/2020



En cas d'accident, rendez-vous dans le contenu informatif pour télécharger la déclaration de sinistre et la renvoyer dans les 5 jours à la FFAM - 108 rue Saint-Maur - 75011 Paris

### Compétition

Le passeport été 2020, ne permet pas de faire de la compétition.

Lors de la transformation du passeport en licence pratiquant, si le licencié désire faire de la compétition pendant la saison, il pourra demander la transformation de la licence pratiquant loisir en licence pratiquant compétition. Deux conditions :

- régler un complément de 10€
- fournir un certificat médical comportant la mention : non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme en compétition.

### Accès à l'espace licencié

Il sera possible lors de la bascule du passeport été 2020 en licence pratiquant loisir, soit à partir du

jour d'ouverture de la saison 2021 (prévue début septembre).

### Information complémentaire

A noter que dans le cas d'un passeport délivré à un jeune de catégorie junior 2 et qui passerait en catégorie senior au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la gratuité ne s'appliquera pas, le coût du passeport sera au tarif adulte, soit 44€.